Mouveaux. — *Un grand carrousel attelé aura lieu le* dimanche 24 juin, rue Carnot, en face de la Mairie. 175 francs de prix en espèces. Nombreuses surprises. La mise de chaque coureur sera de 1 fr.

Blanc Seau. — *Un carrousel attelé.* — Dimanche 15 juillet, à trois heures, un grand carrousel attelé offert par M. Brackevel-Tack sera couru au quartier du pont du Blanc-Seau, le long du canal, rive Mouveaux. Il y aura 175 fr. de prix en espèces. En cas de mauvais temps, le carrousel sera remis au dimanche 22 juillet.

LILLE

Les vols du boulevard Vauban. — *Arrestation de trois Roubaisiens.* — A la suite de nouvelles indications de la police de Roubaix, les agents de la sûreté de Lille ont mis en état d'arrestation le nommé Henri Eggremont, âgé de 32 ans, demeurant à Roubaix que l'on croit être l'auteur des vols du boulevard Vauban. Un sieur Matthieu, de Roubaix, également compromis, ainsi qu'une femme X... ont été également mis sous les verrous.

La Madeleine. — *Le Festival.* — Sept sociétés musicales de Roubaix ont pris part au festival qui a eu lieu dimanche, à la Madeleine, et qui a été des mieux réussis. Le *Choral Nadaud*, sous la direction de M. Minssart, a surtout été applaudi, ainsi que la *Cecilia Roubaisienne*, dirigée par M. Fournier, et qui a dû bisser le chœur les *Esprits de la Nuit*. La *Grande Fanfare*, l'*Abeille*, l'*Espérance*, les *Inoffensifs* et les *Mélomanes Roubaisiens*, ont également recueilli une large part de bravos.

A l'issue du festival, les sociétés roubaisiennes ont parcouru la ville en chantant, à la grande satisfaction de la population, enthousiasmée.

L'assistance médicale gratuite. — Hier, à deux heures, avait lieu, à la préfecture du Nord, une réunion de conseillers généraux et d'arrondissement provoquée par M. le préfet, en vue de préparer les moyens pratiques d'exécution de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite.

A cette réunion purement officieuse assistaient MM. Barrois, Bécour, Julien, Engrand, Warin, Loyer, Luce, Vincent, des Rotours, Bodé, Mullier, Bonte, Vandame, Emile Scrive, Bramé, Dehau, Marisse, Bonduel, Grandel, Dubreuq, Desmoutiers, Desmazières, docteur Looten.

M. le préfet a communiqué à ces messieurs les éléments du travail qu'il a préparé concernant la détermination des circonscriptions hospitalières auxquelles les communes doivent être rattachées pour l'envoi de leurs malades. Cette question sera discutée à la session d'août du Conseil général.

Les étudiants lillois à Louvain. — Une délégation de 75 étudiants de l'Université catholique de Lille s'est rendue dimanche à Louvain pour répondre à l'invitation qui avait été adressée par les étudiants catholiques de cette ville. Un banquet a réuni les étudiants des deux villes et un grand nombre de toasts ont été portés à la France.

Concerts et Spectacles

Le concert de l'Association symphonique favorisé par un temps superbe, avait attiré, dimanche, au parc de Barbieux, une affluence considérable. Toute la société s'y était donné rendez-vous.

L'interprétation des divers numéros du programme a été à la hauteur de la réputation cette société intelligemment conduite par son excellent chef. — Rien de composé d'artistes d'un talent longuement éprouvé.

De nombreux applaudissements ont souligné les diverses parties de cette irréprochable exécution. Malheureusement le grand air n'est pas un milieu favorable à ces sortes d'auditions et un grand nombre d'auditeurs ont regretté de ne pouvoir entendre des passages qu'ils seraient devoir être très intéressants.

La tournée de M. Dupuis. — Dimanche soir, très belle salle à l'Hippodrome pour assister à la représentation donnée par M. José Dupuis, l'artiste adulé du public des Variétés, accompagné d'une excellente troupe que l'intelligent impresario M. Duplay a su composer d'artistes d'élite. Le programme du spectacle comprenait deux *meilleures* comédies de Labiche : *Les 37 sous de M. Montauduit* et *Les trente millions de Gladiator*, écrites en collaboration avec E. Martin pour la première et avec P. Gille pour la seconde. La signature de Labiche était une garantie sûre du caractère de franche gaîté que devait revêtir cette représentation. Le public choisi, qui composait l'assistance et qu'avait attiré la réputation justement méritée de M. Dupuis n'a pas été trompé dans son attente, grâce à la remarquable interprétation de ces deux œuvres.

Dans le rôle d'Eusèbe Potasse des *Trente millions de Gladiator*, que M. Dupuis a créé, cet éminent artiste a déployé admirablement les ressources d'un talent essentiellement personnel et perfectionné par l'étude et une longue expérience du théâtre. Il a été dignement secondé par Mlle Roydet, de l'Odéon, dont la réputation brille à côté de celle de son père, le peintre célèbre, dont le succès s'est si hautement affirmé, cette année encore, à l'exposition de peinture. Mlle Nancy Berthin, des Nouveautés, Mlle Marie Girard, du Nouveau-Théâtre, Mme Georges et Mlle Marie Dubois, des Variétés, ont rivalisé de talent dans l'interprétation de leur rôle.

Du côté des hommes, le succès n'a pas été moindre pour MM. Chalmin, E. Georges, Neumis, tous trois des Variétés et pour MM. Narbell et Darcy du Nouveau-Théâtre. Nous devons aussi mentionner Mme Marius et Mlle Girau, qui ont brillamment tenu leur rôle à côté des autres artistes dans *Les 37 sous de M. Montauduin*.

Nous résumons l'impression unanime des spectateurs en constatant que le rire n'a cessé de régner en souverain incontesté pendant cette représentation au cours de laquelle les interprètes ont recueilli les applaudissements les mieux mérités.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos du procès du Comptoir d'Escompte du Nord

Roubaix, 17 juin 1894.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

La lettre de M. R. Plateaux parue dans votre numéro de ce matin demande quelques mots de réponse.

D'après lui, j'aurais été sollicité par MM. Bourgois et Batteur pour intenter une affaire au Comptoir d'Escompte du Nord, et, j'aurais accepté avec empressement. Ces affirmations sont absolument fantaisistes. Je n'ai été sollicité par personne ; je n'ai donc rien eu à accepter, et jamais je n'ai donné à qui que ce soit de pouvoirs pour agir en mon nom.

J'ai protesté par ma lettre du 27 mars 1893 adressée à Me Bourgois lui disant que je ne savais pas si c'était à lui que je devais écrire pour cela.

Je protestè encore le 29 août 1893 par une lettre adressée alors à Me Parmentier, avocat à Lille, disant : « *Malgré la lettre que j'ai envoyée à Me Bourgois à Roubaix (27 mars 1893) j'apprends que je figure toujours dans l'affaire du Comptoir d'escompte du Nord, N'ayant donné à personne qualité pour me représenter, ni pour intenter une affaire, je vous prie de faire voyer du rôle du Tribunal de commerce de Roubaix cette affaire, en ce qui me concerne du moins...* Agréez, etc. »

Me Parmentier me répondit que c'était entendu.

— Tout en me répondant, on ne tient nul compte de mes protestations, on laisse l'affaire suivre son cours et Me Parmentier prend même en février 1894, un jugement provisoire en mon nom, toujours sans avoir de pouvoirs. N'est-ce pas là un abus ?...

Je n'avais, par conséquent, qu'une chose à faire : protester publiquement à la barre du Tribunal, c'est ce que j'ai fait à la seconde séance, n'ayant pas été informé de la première.

Excusez, Monsieur le Directeur, cette longue lettre que je vous prie cependant d'insérer et agréez, je vous prie, mes bien sincères salutations.

JACQUES WATTEL.

Exploit d'un mari abandonné

Croix, le 17 juin 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Sous la rubrique : *Lys-les-Lannoy. — Exploit d'un mari abandonné*, je lis dans votre journal portant la date du dimanche 17 juin, que M. Véry, pour qui ma femme m'a abandonné, m'accuse de lui avoir soustrait une somme de dix francs et qu'il a déposé, à ce sujet, une plainte contre moi.

Je reconnais que, sous l'empire d'une juste colère, j'ai escaladé le mur de l'habitation de M. Véry, mais je proteste, avec la dernière énergie, contre l'accusation de vol.

J. HAUTSON.

Maçon, rue de la Fonderie, à Croix.

NORD

Douai. — *Une élection au Conseil général.* — Hier dimanche a eu lieu une élection au Conseil général pour le canton ouest de Douai en remplacement de M. Bernard décédé. M. Manuier, maire de Raimbeaucourt, opportuniste, se présentait sans concurrent. Il a été proclamé élu par 3909 voix.

PAS-DE-CALAIS

Une triple arrestation à Béthune. — Le parquet de Béthune a fait mettre en état d'arrestation les nommés Lesage, Servais, ouvriers mineurs de Bruay, et leur belle-mère, veuve Hermain, soupçonnés d'être les auteurs de l'explosion de dynamite d'Ourton, pendant la dernière grève des mineurs du Pas-de-Calais.

Un homme broyé à Lens. — Le sieur Emile Debury, 17 ans, conducteur de machine, sur un plan incliné dans une des galeries de la fosse n° 9 des mines de Lens, a été accroché par son vêtement et renversé dans le cylindre de sa machine. Il a eu la tête écrasée. La mort a été instantanée.

Comité consultatif d'hygiène publique de France. — M. Henri Monod, directeur du service, juge ainsi l'épidémie de typhus qui s'est produite dans le Pas-de-Calais, à Berck-sur-Mer :

« D'après un rapport du médecin des épidémies de l'arrondissement de Montreuil, il résulterait que la maladie qui a sévi jusqu'à ce jour parmi la population de Berck-Ville serait la fièvre typhoïde. Cependant, le fait que trois religieuses de l'hôpital maritime, au concours desquelles il avait été fait appel, ont été atteintes, et que l'une d'elles vient de mourir, laisse des doutes à cet égard. La mortalité a été très élevée : 35 décès sur 159 cas. Les mesures d'assainissement et de désinfection sont appliquées sous la direction du commissaire spécial de Saint-Pol. Des projets d'égout et d'amenée d'eau vont être mis à l'étude par la municipalité.

Les courses d'Arras. — Hier ont eu lieu sur l'Hippodrome des Hauts-Blancs-Monts à Arras les courses de chevaux. Par suite du beau temps nombre de personnes s'y étaient donné rendez-vous et jusqu'à six heures du soir ont pris un grand intérêt aux diverses épreuves qui ont été courues.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 11 juin.* — Julien Dutilleul, rue Vauucanson. — Victor Dunem, rue des Longues-Haies. — Aline Staedtsbaedler, quai de Wattrelos. — Marcelle Voeteu, rue Jacquart. — Céline Lasaffre, rue Voltaire. — Charles Vancraeynest, sentier de la Basse-Masure. — Henri Pieters, rue d'Alsace. — Gaston Bulteau, boulevard de Metz. — *Publications de mariages.* — Emile Brassart, 29 ans ajusteur, rue des Arts 172, et Ursule Dutlin, 26 ans sans profession, rue de Rayi 30. — Edmond Delfouche, 23 ans menuisier à Willems, et Marie Seynaeve, 22 ans ménagère, rue du Moulin 63. — Henri Duquesne, 23 ans ourdisseur, à Wattrelos, et Marie Vanoverbeke, 21 ans bobineuse à Roubaix. — Charles Mestdag, 26 ans ourdisseur, impasse Nabuchodonosor 17, et Amelie Pan, 25 ans piquirère, rue Malplaquet cour Facon 12. — Julien Loecka, 21 ans serrurier, quai de Boulogne cour Lefebvre 1, et Rosalie Huot, 17 ans dévideuse, quai de Boulogne 3. — Edouard Liagre, 27 ans tisserand, rue de l'Ermitage 51, et Lucie Waeles, 30 ans visiteuse, rue de Clisson 28. — Florimond Beuvrelle, 23 ans garçon brasseur, rue du Fort 60, et Juliette Menard, 31 ans ménagère, rue du Fort 68. — Gustave Goudry, 35 ans journalier, rue de la Prospérité 8, et Maria Garre, 29 ans journalière. — Arthur Gaudhals, 20 ans tisserand, rue de la Longue-Chemise 15, et Marie Hoorneman, 20 ans rattacheuse, rue de la Longue-Chemise 11. — Victor Dorchies, 26 ans ajusteur, rue Daubenton 74, et Elise Thabert, 22 ans journalière. — Vincent Dumez, 20 ans mouleur, rue de la Fosse-aux-Chênes cour de l'Aigle d'Or 13. — Jules Vandenbrande, 23 ans journalier, rue de l'Alouette 99, et Marie Van Buynder, 25 ans servante. — Pierre Leconte, 27 ans tisserand, rue de Mons maison Leconte, et Marie Hay, 24 ans piquirère, rue de Mons 111. — Alfred Duhamel, 22 ans apprêteur, rue des Champs 25, et Annette Debert, 23 ans refordeuse, rue de la Fosse-aux-Chênes cour de l'Aigle d'Or 29. — Emile Beauarine, 29 ans employé de commerce, à Wattrelos, et Malvina Rassenneur, 21 ans piquirère, rue Franklin 38. — Louis Arbou, 27 ans apprêteur, rue de l'Arc impasse Mazagran 8, et Silvie Debrouqe, 30 ans servante, boulevard d'Armentières 40. — Eugène Bramali, 37 ans artiste de théâtre à Anvers, et Maria Accart, 23 ans sans profession, boulevard Gambetta 151. — Modeste Desmet, 23 ans apprêteur, rue d'Alger cour Briet 3, et Marie Willaeys, 22 ans servante, rue d'Alger estaminet du Capitole. — Auguste Verhaute, cordier à Roubaix, et Lucie Lemmes, cultivatrice à Moerzeke. — Carlos Deslouvrles, voyageur de commerce à Gand, et Marie Kestefont, sans profession à Gendbrugge. — Théodore Verceuysse, 23 ans apprêteur, rue du Hutin 2, et Marie Maes, 19 ans piquirère, rue Malplaquet 9. — Joseph Bonchey, 27 ans peigneron, rue Latine 30, et Marie Heuiz, 29 ans cuisinière, rue de l'Union 16. — Gustave Makeyser, 25 ans tisserand, à Tourcoing, et Angèle Leroux, 21 ans doubleuse, Grande Rue cour Lefebvre-Bas 5. — Jean Vanderlinden, 19 ans peintre, à Roubaix, et Stephanie Vanteourt, 23 ans sangsueuse, à Tourcoing. — Charles Leruste, 23 ans peigneron, rue d'Alger estaminet Bougrenet, et Célina Simon, 25 ans peigneuse, rue Rethuerwaert 13. — Gérard Weecks, 48 ans employé de commerce, rue Pierre-de-Roubaix 157, et Marie Nicolas, 30 ans tailleuse, rue des Fosses. — François Monlebrouck, 21 ans domestique, à Mouveaux, et Marie Derouissart, 21 ans tisserande, rue Marquisat 37. — Vital Dotermiez, 34 ans cultivateur, à Roubaix, et Henriette Nille, 27 ans couturière, à Roubaix. — *Déclarations de décès.* — Joseph Dubouchette, 2 ans, rue de Var-3. — Rosalie Moerman, 61 ans rue Marceau 5. — Isabeline, 65 ans, rue de la Banque 23. — Joseph Schmutz, 48 ans, route de Lessy.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 16 juin.* — Marie Lépine, rue Deregnaucourt. — Félix Masse, boulevard Gambetta. — Jeanne Delbarre, au Demi-Pain. — Henri Tiberghien, à la Marlière. — Robert Bouchart, rue de Menin. — *Publications de mariages.* — Julien Wibaut, 23 ans rattacheur, et Julienne Pollet, soigneuse. — Henri Wante, 26 ans employé de commerce, et Hortense Lemaire, 20 ans sans profession. — Michel Devos, 22 ans menuisier, et Marie Castelain, 22 ans sans profession. — Jean Vanderlinden, 19 ans peintre, et Stéphanie Vanfloorne, 25 ans soigneuse. — Emile Delnatte, ouvrier de fabrique, et Delphine Vanlewaghe, ménagère. Jules Lietar, 24 ans employé au chemin de fer, et Laurente Vienne, 25 ans doubleuse. — Gaspard Dekeyser, 23 ans tisserand, et Angèle Leroux, 21 ans doubleuse. — Pierre Prevost, 24 ans mécanicien, et Pauline Croes, 23 ans soigneuse. — Jules Desmet, 29 ans cordonnier, et Amelie Deconinck, 45 ans ménagère. — Alfred Florin, 32 ans négociant, et Aline Vorenx, 26 ans sans profession. — Henri Catoire, 26 ans tileur, et Hortense Delannoy, 28 ans dévideuse. — René Potié, 29 ans courtier en laine, et Virginie Demeestere, 33 ans sans profession. — Adolphe Delporte, convoyeur, et Marie Capon, ouvreuse de filature. — Julien Platel, 29 ans menuisier, et Marie Boute, 23 ans sans profession. — Auguste Wittouck, 27 ans garçon brasseur, et Léonie Lavergne, 25 ans piquirère. — Emile Barrez, 30 ans cultivateur, et Augustine Monlagne, 24 ans sans profession. — Henri Watteau, 20 ans tisserand, et Elysa Desmet, 21 ans rattacheuse. — Adolphe Dupondeel, 21 ans tisserand, et Philomène Dupuez, 20 ans mesureur. — Henri Dhaene, 25 ans tisserand, et Flore Ghesquière, 22 ans soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Joseph Allion, 57 ans facteur de postes, rue du Petit-Village. — Emile Gaziel, 2 jours, à la Marlière. — Jeanne Tjobele, 2 mois, rue de Roubaix.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TENEUL-BOUILLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre TENEUL, décédé le 16 juin 1894, dans sa 52e année, administrée des Sacrements de notre mère la sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 10 heures, en l'église d'Hem. L'assemblée aura lieu à la maison mortuaire, ferme Beaumont, 1, chemin de la Prairie, à 9 h. 1/4. L'Obit du mois sera célébré en ladite église, le lundi 16 juillet, à 10 heures 1/2. Des messes seront célébrées par les Confréries de Notre-Dame des Victoires, le jeudi 5 août mois, à 7 h.; du Saint-Rosaire, le jeudi 12, à 7 h., de Saint-Corneille, le mardi 24, à 7 h.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de St-Martin, à Roubaix, le mardi 19 juin 1894, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Anaclet-Louis-Florent NOTELET, chef de la Petite Vitesse au chemin de fer du Nord, à Roubaix, décédé à Roubaix, le 17 mai 1894, dans sa 53e année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Wasquehal, le mardi 19 juin 1894, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Pholine-Adelaïde-Joseph GONS, rentière, veuve de M. Pierre-Joseph DELECLUSE, décédée à Wasquehal, le 21 mai 1894, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 21 juin 1894, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Félicité-Pélagie DELEMAZURE, veuve de M. Henri MULLIEZ, décédée à Roubaix, le 16 juin 1893, à l'âge de 68 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Un manifeste de la Fédération catholique. — Le bureau de la Fédération des associations constitutionnelles et conservatrices vient d'adresser aux comités de cette ville la circulaire que voici :

« Messieurs et chers collègues,

» La majorité des Chambres élues en 1892, après avoir terminé la tâche constitutionnelle qui lui incombait et l'élaboration de la nouvelle loi électorale qui était le complément de la revision, était résolue à donner au commerce, à l'industrie et à l'agriculture les justes satisfactions qu'ils réclamaient. Une coalition s'est formée entre M. Bara et M. Janson pour rendre ces satisfactions impossibles.

» Elle s'est enthousiasmée derrière un prétexte constitutionnel dont l'inanité a été clairement démontrée et qui aboutit à la suppression, pendant plus de quatre mois, du pouvoir législatif !

» En se donnant ainsi l'apparence du respect de la Constitution, elle l'a violée dans ses prescriptions essentielles. Elle ne réussira pas à donner le change à l'opinion; elle n'a eu d'autre mobile qu'un mesquin esprit de parti. En y cédant elle a sacrifié les intérêts fondamentaux du pays.

» Le commerce d'Anvers n'a pas obtenu la suppression des droits de feux et de fanaux. La faute en est à la coalition libérale-radicale ! Les campagnes n'ont pas obtenu les mesures qui devaient apporter quelque soulagement à leurs plaintes. La faute en est à la coalition libérale-radicale !

» *De grands travaux d'utilité publique* ont dû être ajournés. La faute en est à la coalition libérale-radicale !

» Beaucoup d'ouvriers manqueront de travail. La faute en est à la coalition libérale-radicale ! Bruges et Bruxelles verront leurs installations maritimes ajournées. La faute en est à la *coalition libérale-radicale* !

» Nous vous prions de porter ces faits graves à la connaissance de votre association. Il mériteront des protestations énergiques de la part de tous les bons citoyens. Le commerce, l'agriculture, l'industrie, les ouvriers sauront ainsi pourquoi leurs maux n'ont pas été allégés

» Toutefois la manœuvre libérale-radicale n'aura qu'un succès momentané. Si le pays renvoie dans le Parlement une majorité dévouée aux intérêts du peuple, des mesures promptes et énergiques pourront, dès le début de la session prochaine, mettre un terme aux souffrances que la coalition libérale-radicale aura prolongées.

» Le secrétaire, » Le président,
» L. COOMANS. » *Bn. KOSTER.* »

L'affaire d'Anvers. — Sur les ordres du parquet, les commissaires du quartier de l'agglomération *bruxelloise* ont pratiqué des recherches chez les pharmaciens à l'effet de recueillir des recettes signées des docteurs Ruelle, Mator et Philippe, médecins qui ont donné des soins à la famille Jonaux. Ces recherches, dit la *Gazette de Bruxelles*, ont amené à la découverte de fausses recettes signées Moutor et Philippe et prescrivant du Fatropine et de la morphine.

Assassinat d'une vieille femme à Beveren-sur-Yser. — On vient de trouver, étranglée dans son lit, une pauvre vieille, âgée de 84 ans. Le ou les assassins avaient fouillé tous les meubles. La victime était assistée par le bureau de bienfaisance.

Une grave affaire de détournements. — On écrit, le 16 juin, au *Pays réel* :

« Samedi 2 juin, mourait à M... (province de Namur) le percepteur des postes J. M..., âgé de 33 ans. Cette mort jeta sa ville natale dans l'étonnement; elle parut d'autant plus étrange que 13 jours auparavant il était revenu à T... bien portant, assister à une fête, et que, depuis lors, on n'avait pas eu connaissance de sa maladie.

» Bref, sans trop vouloir approfondir les causes de cette mort, on ne tarissait pas d'éloges sur sa bonté, sa générosité son affabilité, les chairvoyants seuls savaient à quoi s'en tenir à ce sujet. car depuis 1877 jusqu'en 1892, il avait été employé au bureau des postes de T..., et durant tout ce temps il s'était fait remarquer par des prodigalités excessives. Il était de toutes les fêtes, de tous les banquets, de toutes les soirées où la bière, le champagne coulaient à flots, toujours aux frais de J. M... Aussi J. M..., jouissait-il d'une popularité sans conteste dans le monde des viveurs, et disons-le sans vouloir introduire ici la question de parti, dans le clan libéral.

» L'enlèvement dans ce parti était tel pour lui que les autorités communales de T... lui confièrent pendant de longues années le soin d'organiser la *grande kermesse* avec l'argent des contribuables.

» La nouvelle de la mort de J. M... causa donc parmi tout ce monde une douleur véritable. On ramena son corps à T... où on lui fit des funérailles magnifiques, au milieu d'un grand concours de monde.

» Les couronnes succédaient aux couronnes. Une musique que l'on avait eu soin de renforcer d'éléments étrangers pour produire plus d'effet, jouait des airs de circonstance.

» Quatre discours dignes de l'oraison funèbre furent prononcés sur la tombe de J. M. Ses qualités furent exaltées. La palme oratoire revint à l'éditeur-rédacteur du journal « libéral » de la localité.

» Relisez ce discours dans les colonnes de l'organe gueux, il vous fera mourir de rire tant l'ironie est sanglante.

» Mais toute chose a son revers. Jeudi M... matin, arrivait au bureau de poste de M... à l'adresse de J. M..., une lettre de l'inspecteur, lui annonçant une visite minutieuse de son bureau pour le lendemain. A cette lecture, J. M..., perd la tête et meurt dans la nuit de jeudi à vendredi 2 juin.

» Il paraît que depuis quelques temps des déposants de la caisse d'épargne, à M..., s'étaient plaints en haut lieu. Quand ils demandaient un remboursement, il leur fallait attendre une éternité avant de rentrer dans leurs fonds.

» L'inspecteur vérifia donc la comptabilité de J. M... et découvrit un déficit de deux mille francs dans les dépôts de la Caisse d'épargne, déficit remontant à 2 ans, c'est-à-dire à l'époque où J. M... fut nommé à M... Le parquet de Dinand, aussitôt averti, fit arrêt sur tout le mobilier.

» Le lendemain de l'enlèvement, les parents de M. J. M., déposèrent, entre les mains d'un fonctionnaire qui les avait avertis de la situation, un écrit par lequel ils s'engageaient à couvrir le déficit, il y a là un coup mystérieux que l'on ne parvient pas à expliquer.

» En effet, mardi dernier 12 juin, le parquet de Charleroi faisait une descente à T..., chez le frère de J. M... auxiliaire au bureau des postes de T... Les scellés furent apposés sur les papiers de M. M... et le jour même il fut suspendu de son emploi.

» Quel était le motif de cet acte du parquet ? On suppose des détournements aux bureaux de T... où les frères J. M... et R. M... ont fait longtemps la pluie et le beau temps.

» Un fonctionnaire est chargé de vérifier un par un tous les *livrets de la caisse d'épargne de T...*

» Le surlendemain jeudi, le parquet de Charleroi fit une nouvelle descente à P..., cette fois chez le beau-frère de J. M... Celui-ci demeurait dans son coffre-fort des valeurs appartenant à R. M... ces valeurs ont été mises sous scellé.

» Vendredi, le parquet de Charleroi s'est rencontré avec celui de Dinant, et tous les parents de J. M... doivent comparaître devant eux.

» On se demande comment J. M ..., durant deux ans qu'il fut percepteur à M... a pu détourner et dilapider 60,000 francs comment il s'y prenait pour cacher la fraude; comment l'administration ne voyait pas clair. Tout cela est mystère.

» Ce qu'il y a de certain, c'est que J. M... était protégé par des hautes influences libérales, et il a fallu, malgré cela un concours de circonstances que le hasard seul ne peut fournir si longtemps. Aussi le parquet croit qu'il a eu des complices. »

Grève des tisserands à Duffel. — La fabrique Roestenberg, à Duffel, qui n'est qu'une dépendance de l'usine à Malines, mais qui compte environ trois cents ouvriers des deux sexes et de tout âge, s'est mise en grève jeudi soir. Les grévistes demandent que le tarif sur la réglementation des salaires soit respecté et que le minimum soit de fr. 0.20 l'heure. En outre, ils s'opposent contre certains règlements sur l'achat de fournitures auquel ils sont astreints.

M. Roestenberg, voyant qu'une cinquantaine d'ouvriers se mettaient en grève et instiguaient leurs collègues de suivre leur exemple, a fermé l'usine en référant l'ordre de revenir samedi, à dix heures. Malgré l'instigation des meneurs, tous les ouvriers ont promis de reprendre le travail lundi matin. Quelques modifications ont été proposées par les ouvriers et acceptées par l'industriel.

La débâcle doctrinaire à Tournai. — On annonce la mise en vente, à Tournai, du journal de l'organe de M. Bara, *La Vérité*, de son matériel et de sa « clientèle ». La mise à prix est fixée à 6,500 fr.

La Vérité était l'œuvre de MM. Cromber et Bara, plutôt encore de celui-ci que de celui-là. Depuis la retraite définitive du premier, elle était frappée à mort, n'ayant vécu que de ses subsides.

Le « parti libéral » des Chonq-Clotiers, M. Bara n'a plus un journal pour défendre ses idées, — l'*Economie*, de façon très cavalière, lui ayant tourné le dos en le traitant de rétrograde et de réactionnaire. A l'Association libérale, on le discute, lui l'ex-indiscuté, l'ex-incontesté! Le lâchage est général.

Il paraît que M. Bara, qui a été dupe, cela se parle, à la Lyre ouvrière de Tournai, de la « sollicitude constante du « libéralisme » pour les ouvriers », va tenter la constitution d'une triplice doctrino-radico-socialiste pour enlever encore une fois la victoire. Telle serait sa dernière cartouche.

Mouscron. — *Les courses de chevaux.* — Favorisées par un temps splendide, les courses avaient attiré dimanche une grande affluence de la population de la Marlière. Elles ont duré de trois heures et demie à six heures un quart du soir. Voici les résultats :

1e Course au trot attelé pour tous chevaux de service n'ayant jamais remporté un prix d'aucune espèce. — 1er prix 25 fr. M. Leblanc, de Tourcoing, montant *Commandant* ; 2e prix 15 fr. M. H. Copin, de Tourcoing, montant *Flechette* ; 3e prix 10 fr. M. Lefebvre de Roubaix, montant *Noble Ex. Cap-de-Tout*.

2e Course au trot attelé, 3e série, handicap par distance. — 1er prix 60 fr. M. A. Vossart, de Tourcoing, montant *Mirlème*, distance 3100 mètres ; 2e prix 30 fr. M. Desmedt, de Bruxelles, montant *Copernic*, distance 3200 mètres ; 3e prix 5 fr. M. Kuk, cultivateur à Tourcoing, montant *Robert II*, distance 2075 mètres ; 4e prix 20 fr. M. J. Gallens, d'Ingelmunster, montant *Le Lens*, distance 2075 m.

Le cheval *Colbert* appartenant à M. R. Van de Kerckhove, d'Emmerfelle, était arrivé 2e mais il a été distancé pour avoir galopé.

3e course au trot monté pour 2e et 3e série, handicap par distance. — 1er prix 100 fr. M. J. Peyas, de Roubaix, montant *Epinal III*. Distance 2550 mètres ; 2e prix 20 fr. M. Desmedt, de Bruxelles, montant *Copernic*. Distance 2650 mètres ; 3e prix 30 fr. M. A. Dumoulin, de Tourcoing montant *Pourquoi pas ?* Distance 2650 mètres ; 4e prix 20 fr. M. H. Deponghe, de Roulers, montant *Polisson II*. Distance 2650 mètres.

4e Course au trot attelé pour 1re série, handicap par distance. — 1er prix 200 fr. M. Th. Verdonck de Tourcoing, montant *Gerpiter*. Distance 3525 mètres ; 2e prix 100 fr. M. Samsal de Hayez, montant *Franck*. Distance 3550 mètres ; 3e prix 50 fr. M. E. Debusseré de Sporbeek, montant *Peretz*. Distance 3525 m.; 4e prix 40 fr. M. Vandenbulcke de Roulers, montant *Gaël*. Distance 3500 m.

Le cheval *Emigrant*, appartenant à M. R. Vandekerkové, d'Heusenaffles, était arrivé 2e, mais il a été distancé pour avoir galopé.

5e Course au galop pour tous chevaux handicap par distance. — 1er prix 60 fr., M. Em. Verhaegbe, de Tourcoing, montant *Goldfinck*, distance 2050 mètres ; 2e prix 40 fr., M. H. Devleeger, de Roulers, montant *Artilleur*, distance 2050 mètres ; 3e prix 30 francs, M. P. Debeil, de Meulebeke, montant *Saint-Yves*, distance 2100 mètres ; 4e prix 20 fr., sir Ralph, de Wareghem, montant *Sir Williams*.

UNE PEUR

J'étais à Anvers pour copier une seconde fois le tryptique de Quentin Meytzis, l'*Ensevelissement du Christ*.

Un jour que j'étais resté à travailler à ma copie jusqu'à la fermeture du musée, j'avais, en sortant, éprouvé le besoin de remuer les jambes et, descendant à l'Escaut, j'avais suivi son quai.

Sur le port encombré, je flânais sans me soucier de l'heure, puis je songeai à aller dîner. Il faisait sombre ; l'eau des bassins devenait noire, et dans cette demi-obscurité, je regagnai mon auberge, située à côté du canal des Brasseurs. Une vieille maison qui ressemble beaucoup à celle du Plantin, que tout le monde connaît, une étroite rue qui sent à plein nez les salaisons, le goudron et la rogne. En arrivant, je trouvai le dîner de table d'hôte fini. Il était tard; j'avais oublié l'heure.

Un seul voyageur, un retardataire comme moi, était dans la salle à manger. On mit nos deux couverts en face l'un de l'autre. En attaquant un premier plat refroidi à la sauce figée, j'examinai le soupeur avec la curiosité d'un peintre qui a devant soi un personnage inconnu à l'allure pittoresque. Quoi ? Sait-il manque, homme civilisé, sauvage, la figure était tannée et rougeâtre, la chevelure inculte, mais l'œil énergique. Je n'étais pas à table depuis cinq minutes que mon inconnu se mit à me parler ; au bout d'un quart d'heure, nous bavardions comme d'anciennes connaissances. J'appris qu'il arrivait des Indes et venait à Anvers pour essayer de vendre au Jardin Zoologique une collection de bêtes, des panthères, des tigres, des gazelles des serpents. Devant cette confidence il m'échappa une question éloquente :

— Vos bêtes sont ici avec vous ?

— Les panthères, les tigres et les gazelles à l'écurie dans leurs cages ; les serpents dans ma chambre, oh ! bien raisonnables, enfermés à double tour et roulés au milieu de leur caisse de voyage.

Des petits frissons me couraient déjà sur la nuque.

— Vous allez passer la nuit ici ?

— Assurément.

— Et si vos serpents s'échappent ?

— Ils dorment.

— Les yeux ouverts ?

— Dame, c'est leur manière. Mais je vous réponds qu'ils ne sont pas toujours aussi terribles qu'on le croit en Europe.

J'ai plusieurs « cobra di capello » et aussi des cérastes et des scrotales à votre disposition, monsieur. Si vous voulez les voir, ils en valent la peine ; ça n'a qu'un poumon, ça hage sans nageoires, ça marche sans pattes et c'est orné de deux cent cinquantes paires de côtes.

— Je vous remercie. Des bêtes qui n'ont qu'un poumon et deux cent cinquante paires de côtes, ça ne m'intéresse que de très loin.

— Vous en auriez peur ?

— Je vous crois ; et même je trouve criminel qu'on apporte ces bêtes dans notre pays ; elles peuvent s'échapper.

— Et la science !

— Si elles sont nécessaires à la science, que les savants aillent les étudier sur place, qu'elles ne viennent pas s'offrir aux savants dans notre pays.

Malgré moi, la conversation continua encore quelque temps sur ce sujet, et ce fut, ce soir-là, que j'appris qu'avant de nous engloutir tout vivant, les reptiles ont la précautionneuse coutume de nous lécher abondamment ; il paraît que ça passe mieux. J'avais froid quand je levai la séance.

Ma chambre était la dernière au bout du corridor J'y montai aussitôt et, la tête pleine des histoires de la soirée, je me déshabillai lentement, non sans avoir préalablement découvert mon lit, soulevé mes rideaux, ouvert mes armoires.

Pendant que je faisais mes ablutions, j'entendis du bruit dans la chambre à côté de la mienne et une voix me cria :

— Bonsoir, monsieur. J'entends que vous n'êtes pas encore couché. Dormez bien, aussi bien que moi qui ne me suis pas mis dans un lit depuis huit jours.

L'homme aux « cabro di capello ! »

Je fus sur le point de me rhabiller et de demander à changer de chambre. Cependant le dégoût de me mettre dans un nouveau lit qu'on me préparerait à la hâte, la gêne d'amour-propre d'avouer mes craintes enfantines, me retinrent. C'était trop bête et trop ridicule; ces serpents endormis n'allaient pas traverser le mur ou descendre par la cheminée pour venir coucher avec moi. Me faisant violence, j'éteignis la bougie et gagnai mon lit, éloigné de toute la largeur de la pièce de la chambre aux serpents.

Je restai longtemps sans dormir, me tournant cent fois, nerveux, agacé de me sentir encore et malgré moi hanté par l'idée de ce voisinage. Sous la porte de communication des deux chambres dont j'avais assuré le verrou, je voyais filtrer un rayon de lumière et je redoutais le moment où il disparaîtrait. Sa bougie éteinte, mon collectionneur ne pourrait pas surveiller ses pensionnaires et il s'endormirait de ce sommeil de plomb qu'il m'avait annoncé. Elle disparut la petite lueur et aussi s'éteignirent les bruits de la maison... Un silence morne, une nuit noire...

Je m'endormis, mais d'un sommeil craintif et léger, d'